

Rome

sous le regard des historiens latins

Anthologie

Présentation et traduction
par Annette Flobert



ROME

SOUS LE REGARD DES HISTORIENS LATINS

Anthologie

César – Salluste – Tite-Live – Auguste
Velleius Paterculus – Tacite – Suétone
Florus – Justin – Ammien Marcellin
Histoire Auguste – Orose

*Choix de textes, traduction, présentation, notes,
chronologie, bibliographie, glossaire et index*
par Annette FLOBERT

*Ouvrage traduit avec le concours
du Centre national du livre*

GF Flammarion

*Optima nutricum nostris, lupa Martis, rebus,
qualia creuerunt moenia lacte tuo !*

Louve de Mars, la meilleure des nourrices
[pour notre histoire,
vois quelles murailles ton lait a fait grandir !

Properce, *Élégies*, IV, 1, v. 55-56.

© Éditions Flammarion, Paris, 2008.
ISBN : 978-2-0807-1262-2

PRÉSENTATION

*Les hommes sont faits les uns pour les autres
Donc instruis-les ou supporte-les.*

Marc Aurèle, *Pensées*, VIII, 59.

La réflexion de l'historien, qu'elle porte sur des faits anciens, récents ou contemporains, implique l'analyse des documents, le choix des événements et la recherche d'une finalité qui explique, justifie ou condamne la politique suivie. Tous les historiens protestent de leur bonne foi : ils rendent la déficience ou la multiplicité des sources responsables de leurs incertitudes, voire de leurs erreurs. Quand la tradition hésite, il arrive que l'historien, par probité intellectuelle, énonce plusieurs versions des faits sans toujours préciser les raisons de ses préférences. Le problème de la vérité historique se pose de façon différente pour César ou Ammien Marcellin, qui exposent les événements auxquels ils ont participé, pour Salluste, Tacite, Suétone ou Velleius Paterculus, qui ont été mêlés de plus ou moins près à la période qu'ils évoquent et ont pu bénéficier de témoignages directs, et pour un « antiquaire » comme Tite-Live qui remonte aux origines de Rome et dont le récit, qui devait le conduire au moins jusqu'à la mort de

Drusus, frère de Tibère, en 9 av. J.-C., s'achève pour nous aujourd'hui à la mort de Persée en 167 av. J.-C.

La conscience historique des Romains

Comme tous les peuples portés par l'ambition, les Romains ont commencé très tôt à s'intéresser à l'histoire ou plus exactement à *leur* histoire. Ils ont écrit d'abord en grec, puis en latin, à la suite de Caton dont la « petite histoire » veut qu'il ait attendu d'avoir quatre-vingts ans pour apprendre le grec : de ces premiers historiens, il ne nous reste plus que quelques fragments, mais les auteurs dont les œuvres nous sont parvenues ont utilisé leur travail, autant et peut-être même plus que celui des Grecs qui les ont précédés. Très attachés à leur passé, les Romains consignaient les faits marquants dans les *Annales maximi*¹, chroniques tenues par les pontifes, et conservaient la liste des magistrats de la République dans les *Fastes* consulaires ; les grandes familles gardaient pieusement le souvenir des hauts faits de leurs ancêtres. Il est remarquable que le plan annalistique (année par année), imposé dans une certaine mesure par l'annuité des magistratures républicaines, se retrouve encore chez Ammien Marcellin, qui s'inscrit dans la lignée de Tacite².

1. Cette expression ainsi que tous les termes spécifiques à l'histoire de Rome employés dans la présente anthologie sont définis dans le glossaire qui figure en fin d'ouvrage (p. 508 *sq.*) ; de même, les personnages et les lieux évoqués dans ce volume font l'objet d'une présentation dans l'index (p. 537 *sq.*).

2. Voir p. 416.

Les lectures publiques en vogue au début de l'Empire¹ et les monographies sur un sujet particulier ou publiées à la mémoire d'un membre de la famille de l'auteur (comme celle que composa Tacite en l'honneur de son beau-père Agricola) révèlent le goût du public cultivé pour l'histoire. Les ouvrages étaient généralement très longs : Tite-Live établit une sorte de record en livrant au public une *Histoire romaine* en cent quarante-deux livres ; l'une de ses sources, Valérius Antias, avait consacré au moins soixante-quinze livres à l'histoire de Rome des origines à la mort de Sulla. Des résumés, des anthologies, des compilations apparaissent, souvent pour les besoins de l'enseignement ; même si c'est un travail de seconde main, dépourvu la plupart du temps de rigueur et de valeur scientifique, ces productions révèlent une réflexion sur l'histoire et souvent la naissance d'une nouvelle idéologie : nous citons à l'appui de ces changements de mentalité des extraits de Florus, Justin et Orose. Il faut faire une place à part à l'étrange recueil transmis sous le titre *Histoire Auguste* (vers 400 apr. J.-C.), composite, disparate même, qu'il soit le résultat d'un travail d'équipe, comme on le croit généralement, ou qu'il constitue une mystification dont un écrivain protéiforme serait l'auteur : trente vies d'empereurs ou d'usurpateurs se succèdent à partir d'Hadrien (117-138 apr. J.-C.) ; dans ce vaste panorama qui couvre plus d'un siècle et demi et s'arrête juste avant Dioclétien (284 apr. J.-C.), le fait historique côtoie souvent la simple anecdote et le sensationnel prend le pas sur la vérité ou même sur la simple vraisemblance.

1. Sur les différentes périodes de l'histoire de Rome, voir l'index, p. 613-615, et la chronologie générale, p. 496.

Le goût des Romains pour leur histoire se justifie par le respect du passé ; il s'y ajoute un sentiment complexe de fierté nationale et de reconnaissance à l'égard des dieux et des hommes : c'est un devoir d'arracher à l'oubli ceux qui ont fait la grandeur de Rome et les lieux témoins de leur gloire. Cicéron, peut-être encouragé par l'exemple de César, songeait à écrire le récit des événements auxquels il avait été mêlé ou à confier ce soin à d'autres, comme le poète Archias, qui se déroba ; pris par l'action puis par la tourmente, il ne réalisa pas son projet, mais il eut le temps d'écrire en vers l'histoire de son consulat, dont il nous reste quelques fragments. On verra se développer sous l'Empire la mode des panégyriques, dont le premier exemple conservé est le discours en l'honneur de Trajan prononcé par Pline le Jeune à l'occasion de son consulat et remanié par la suite. Pline le Jeune aussi se sentait une vocation d'historien, sur les traces de son oncle Pline l'Ancien dont l'œuvre historique, monumentale, est aujourd'hui perdue ; il s'est contenté de monographies à la mémoire des victimes de Néron ou de Domitien, qui n'ont pas été conservées.

Les limites de l'objectivité

Souvent engagés dans l'action politique, les historiens de Rome cherchent à se justifier ou à se consoler. Ce thème revient avec insistance dans les préfaces, de Salluste à Tacite en passant par Tite-Live. On conçoit que le témoignage de César, malgré la garantie de faits connus de tous et d'ailleurs publiés régulièrement dans les rapports annuels au sénat, soit parfois sujet à caution dans la *Guerre des Gaules* et

plus encore dans la *Guerre civile* : ses *Mémoires* ou *Commentaires* sont destinés à valoriser la loyauté et la bravoure de ses soldats, à expliquer son action politique, en un mot à servir sa propagande, même s'il sait rendre hommage à l'occasion à ses ennemis et à ses adversaires¹. Son fils adoptif, l'empereur Auguste, établit à la fin de sa vie un bilan de sa vie politique. Ce document, *Res gestae divi Augusti* (Bilan du règne d'Auguste), fut gravé sur les plaques de bronze devant son mausolée².

Il arrive parfois que la polémique fausse les perspectives : la modération dont auraient fait preuve les Goths d'Alaric, leur respect des lieux saints lors de la prise de Rome en 410 apr. J.-C. paraissent suspects et révèlent le parti pris d'Orose, prêtre et historien engagé³. Avec plus de probité sans doute, Ammien Marcellin a tendance à donner le beau rôle à l'empereur Julien, ce qui le rend souvent injuste à l'égard de Constance II⁴. La désignation de Julien comme Auguste à Paris ne fut peut-être pas une surprise pour lui⁵ ; en tout cas la scène, à laquelle Ammien n'a pas assisté, est fort bien rendue et fourmille de détails pris sur le vif.

La formation des hommes politiques passait nécessairement par l'école des rhéteurs ; à l'enseignement théorique s'ajoutait l'indispensable pratique du forum. Tous avaient l'occasion de s'exprimer à la tribune aux harangues, au sénat, à l'armée. Ils soutenaient leurs opinions, plaidaient leur cause, participaient aux débats, défendaient leurs amis, encourageaient leurs

1. Voir p. 41.

2. Voir p. 256.

3. Voir p. 484.

4. Voir p. 426.

5. Voir p. 432.

soldats avant la bataille. De là vient que la tournure d'esprit des Romains et leur mode d'expression privilégié accordent une place essentielle aux discours. Les historiens, sauf dans les cas précis où ils affirment citer textuellement un propos¹, ne prétendent pas reproduire les paroles des orateurs. Toujours recomposés, ces discours ne présentent aucun caractère d'authenticité, même si l'historien dispose de documents précis ou utilise ses souvenirs personnels ; cependant, il ne faudrait pas les réduire à de simples exercices de style : le discours éclaire les motivations secrètes, analyse la situation, explique les raisons de la décision. Justin, qui cite en le résumant Trogue-Pompée, contemporain d'Auguste, critique l'emploi chez les historiens du discours direct, qui lui paraît trompeur, et met nommément en cause Salluste et Tite-Live² : il ne prétend pas pour autant que le violent réquisitoire de Mithridate contre les Romains soit authentique ! César, de son côté, préfère généralement le style indirect, plus incisif et plus sobre.

Pour recréer l'atmosphère des débats, les historiens se plaisent à pasticher l'orateur : Salluste, dans le discours qu'il prête à Memmius, tribun de la plèbe en 111 av. J.-C., imite son style vigoureux, violent, sans concessions, reflétant les mœurs du siècle passé³. Certains discours prennent un relief particulier du fait des circonstances : Ammien, qui accompagnait Julien en Orient, même s'il n'assista pas aux derniers moments de l'empereur, évoque avec émotion le dernier entretien de celui-ci avec ses amis dans une

1. Voir p. 125 et 384.

2. Voir p. 409.

3. Voir p. 141-145.

atmosphère recueillie et sereine¹. L'*Histoire Auguste*, volontairement parodique, multiplie les faux documents, déclarations, lettres, discours suivis : ils sont tous apocryphes. Le discours permet de présenter de façon vivante les conflits d'opinion : à propos du débat sur le sort des complices de Catilina, Salluste « cite » *in extenso* le discours de César² et celui de son principal adversaire, Caton, qui finira par emporter la décision ; le lecteur est ainsi amené à se forger sa propre opinion. On sait que les discours de Cicéron ont tous fait l'objet d'importants remaniements avant leur publication ; certains discours n'ont même jamais été prononcés, comme la quatrième *Catilinaire* que Cicéron prétend avoir prononcée devant le sénat et dont Salluste, bien entendu, ne parle pas. L'aspect rhétorique est un des caractères distinctifs de l'histoire romaine, source d'informations mais aussi, et surtout, œuvre littéraire, destinée, suivant la formule de Cicéron, à plaire et à instruire.

Quelle que soit l'époque retenue, le choix de l'historien est dicté par son admiration pour la grandeur de Rome, par l'horreur des guerres civiles, et parfois par le dégoût de son temps. Le « pessimisme » qu'on reproche souvent à Tacite s'explique trop bien par les drames qui ont marqué la dynastie julio-claudienne, de l'avènement d'Auguste à la mort de Néron en 68 apr. J.-C. La quête du passé console des malheurs présents ; cette tendance générale a pour conséquence la restauration des monuments et le respect des auteurs anciens : la culture classique, diffusée par les écoles, devient ainsi un élément d'unité pour les élites intellectuelles. Des images récurrentes hantent la

1. Voir p. 443-445.

2. Voir p. 126-131.

mémoire collective des Romains : l'humiliation des Fourches caudines, la prise de Rome par les Gaulois, l'occupation de l'Italie par les troupes d'Hannibal, les conspirations et leur répression impitoyable, l'incendie du Capitole, la peur des invasions ; mais il ne faut pas oublier non plus la fierté ressentie lors de la célébration des triomphes et des cérémonies en l'honneur des dieux. Tels sont les thèmes qui nous ont servi de fil conducteur dans le choix des textes que nous présentons dans cette anthologie. Longtemps favorisée par la Fortune, qui avait son temple dans tout l'Empire romain et qui devint protectrice officielle des empereurs, Rome, à qui elle offrait une sorte de garantie d'éternité, finit par succomber sous la poussée des hordes barbares. La Ville doit à ceux qui ont écrit son histoire de rester, même pour ceux qui l'ont vaincue, une grande puissance conquérante : son œuvre civilisatrice a survécu à sa gloire militaire.

Les étapes de la conquête

La puissance expansionniste de Rome est indéniable : la tradition se plaît à insister sur la modestie du premier habitat (un « asile », refuge de bergers et de hors-la-loi) afin de mieux mettre en valeur son développement ultérieur¹. À la différence des villes grecques, Rome a de tout temps accordé le droit de cité aux étrangers, parcimonieusement d'abord et à titre individuel, puis collectivement. La conquête de l'Italie fut accompagnée d'un effort d'intégration qui prit des formes diverses. La puissante *gens* des *Claudii*

1. Voir p. 183-184.

était fière de rappeler que son ancêtre sabin, Attus Clausus, avait été le premier « étranger » admis parmi les pères en 504 av. J.-C., an V de la République ; et son lointain descendant l'empereur Claude, pour défendre l'octroi de la citoyenneté complète aux Gaulois de la Lyonnaise, rappelle tous les avantages que Rome a tirés de l'adoption de familles d'Espagne ou de Gaule narbonnaise¹. Après l'annexion de plusieurs bourgades (le *vetus Latium*), Rome dut livrer une guerre longue et difficile contre les peuples du Latium : la bataille de Véséris en 340 av. J.-C., célèbre par le sacrifice (*devotio*) du consul Décimus Mus, qui donna sa vie pour sauver ses légions, régla leur sort, octroyant aux villes de la confédération demeurées fidèles, à titre de récompense, la citoyenneté complète et l'inscription dans les tribus rustiques. L'intégration des Samnites, des Étrusques, des Transpadans se fit en échange d'obligations militaires et fiscales qui fondèrent le statut des municipes ; des colonies de citoyens romains (surtout le long des côtes) et des colonies latines sur l'ensemble du territoire jouèrent un rôle actif dans le processus de romanisation : le peuplement de ces dernières était assuré en partie par des citoyens romains, mais en majorité par les alliés. Contraints d'entrer dans l'alliance de Rome à la suite de défaites, les alliés gardaient leurs institutions et leurs coutumes locales mais devaient à Rome une contribution militaire et une aide financière établies une fois pour toutes par traité ; dans l'armée républicaine, ils constituaient plus de la moitié des effectifs. Pour maintenir le calme et assurer la diffusion de la civilisation romaine, des colonies militaires (peuplées

1. Voir p. 337.

de vétérans) étaient réparties sur l'ensemble du territoire, en Italie et surtout dans les provinces.

La Grande Grèce, à l'exception de la Sicile, résista plus longtemps à l'assimilation ; Tarente fit même appel à Pyrrhus pour lutter contre l'occupation romaine. Quand la ville passa à son tour sous la domination de Rome, en 272 av. J.-C., la conquête de l'Italie était achevée – toute la péninsule, y compris la Cispadane, était désormais soumise à Rome. Les Gaulois établis sur la rive gauche du Pô furent refoulés en 222 lorsqu'ils tentèrent de franchir le fleuve ; les territoires autrefois concédés aux Gaulois sur la côte adriatique, l'*ager Gallicus*, furent confisqués et distribués à des colons qui en devinrent propriétaires. Cependant cette unité était encore fragile : après la défaite de Cannes (216 av. J.-C.), toutes les cités de Grande Grèce, à l'exception de Nole, se rallièrent au général carthaginois Hannibal qui leur promettait de les libérer de la domination romaine.

La crise provoquée par les Gracques (134-121 av. J.-C.) puis la guerre sociale, ou guerre des Alliés (91-88 av. J.-C.), témoignaient d'un profond malaise¹. Le mécontentement était soigneusement entretenu par les formations politiques soucieuses de récupérer la clientèle italienne : au lendemain de la victoire de Pydna en 168 av. J.-C., les citoyens romains furent dispensés de l'impôt alors que les alliés continuaient à payer la contribution fixée par traité (*vectigal*). De vastes territoires annexés ou confisqués, notamment dans l'opulente Campanie, étaient réquisitionnés par l'État (*ager publicus*) ou répartis en grands domaines alors que la plèbe rurale manquait de terres : la question agraire posée par les Gracques

1. Voir p. 269-278.

n'a cessé d'alimenter l'opposition tribunicienne jusqu'à la fin de la République. La première colonie de citoyens romains en dehors de l'Italie, *Narbo Martius*, fut fondée en 118 av. J.-C. et donna son nom à la Gaule narbonnaise. Dès l'année 103, le tribun Saturninus réclamait des terres en Afrique pour les vétérans de la guerre contre Jugurtha. En 91, Marcus Livius Drusus, reprenant les propositions de Gaius Gracchus, se préparait à faire voter une loi donnant la citoyenneté à tous les Italiens quand il fut assassiné. L'année suivante, la *lex Julia* octroyait la citoyenneté à tous les Latins et aux alliés qui n'avaient pas pris les armes contre Rome au sud d'une ligne Pise-Ariminum : l'opposition conservatrice, incarnée par le sénat, freina d'abord ce mouvement, cependant l'idée faisait son chemin. En 49 av. J.-C., César fit voter la *lex Roscia*, qui donnait la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de Cisalpine : la péninsule était romaine des Alpes au détroit de Messine ; la même année, toujours sous l'impulsion de César, Marseille devenait ville romaine. Le processus prit de plus en plus d'ampleur ; Vespasien, par reconnaissance, accorda le droit latin à toutes les cités de Lusitanie ; en 212 apr. J.-C., Caracalla déclara citoyens romains tous les hommes libres de l'empire.

La constitution de l'empire

Hors de l'Italie, la conquête est présentée par les historiens latins comme une conséquence directe ou indirecte des guerres puniques ; elle est justifiée en tout cas par la rivalité qui ne cessa d'opposer Rome et Carthage pour obtenir l'hégémonie dans le bassin méditerranéen. C'est indéniable pour la Sicile,

première colonie romaine en 241 av. J.-C. La guerre de Macédoine contre Philippe V s'expliquerait par la connivence du Macédonien avec Hannibal et par l'envoi d'un contingent macédonien à Zama¹ : c'est seulement en 146 av. J.-C., après la destruction de Corinthe, que la Macédoine fut organisée en province. Hannibal en tout cas, ennemi irréductible de Rome, joua un rôle majeur dans la guerre contre Antiochus chez qui il s'était réfugié ; dans le même temps, la destruction de Carthage autorisait la création de la province d'Afrique. Au dernier siècle de la République, Rome bénéficia de plusieurs legs qui augmentaient considérablement l'étendue de ses territoires d'outre-mer : en 133 le royaume d'Attale (province d'Asie), en 96 la Cyrénaïque, en 74 le royaume de Bithynie légué par Nicomède III ; Pompée, vainqueur de Mithridate, organisa entre 65 et 63 les provinces du Pont-Bithynie et de Syrie, et donna à l'ensemble de l'Asie Mineure un statut qui demeura longtemps en vigueur. La conquête de l'Espagne, provoquée par l'offensive carthaginoise en 218 av. J.-C., était encouragée par les richesses minières de la Bétique, la défense des frontières de Gaule narbonnaise et le contrôle du bassin occidental de la Méditerranée : amorcée par Publius et Gnaeus Scipion, continuée par Scipion l'Africain, elle s'acheva sous Auguste qui participa personnellement à la lutte contre les Cantabres. Rome intervint en Numidie pour protéger la province d'Afrique, et ce fut la guerre contre Jugurtha pour laquelle le sénat montra d'abord peu d'empressement : le but avoué de l'intervention était la défense de la province d'Afrique contre les incursions numides et la protection des

1. Voir p. 226.

hommes d'affaires italiens installés sur le territoire numide¹. La guerre contre Mithridate, menée à bien par Pompée, protégeait les intérêts romains en Asie, défendait la frontière syrienne et confirmait l'hégémonie de Rome sur mer. Dans le même temps survint un événement dont il convient de souligner l'ampleur : les premières invasions des Cimbres et des Teutons, repoussées par Catulus et Marius en 102 et 101 av. J.-C. ; les frontières mêmes de la patrie furent alors menacées.

Les provinces extérieures (Sicile, Sardaigne-Corse, Espagnes citérieure et ultérieure) avaient d'abord été confiées à l'un des préteurs puis, à partir de Sulla (*lex Cornelia*), à un ancien consul avec titre de proconsul. Pompée imposa en 52 av. J.-C. un délai de cinq ans entre la magistrature et la promagistrature ; ces fonctions étaient annuelles, le choix de la province était soumis au tirage au sort, même si des arrangements restaient possibles. Il y avait en effet de bonnes provinces, lucratives et peu belliqueuses comme l'Asie, et d'autres dangereuses, moins recherchées. L'organisation des provinces fut profondément modifiée par Auguste : doté en 23 av. J.-C. de l'*imperium* proconsulaire, il se réservait les provinces « à risques » (les provinces impériales dans lesquelles il délégua des légats *pro praetore* ou *pro consule* pour une durée variable), qui disposaient d'une armée ; dans les provinces sénatoriales, démilitarisées, le « proconsul » était choisi par le sénat parmi d'anciens consuls (Asie, Afrique) ou d'anciens préteurs (Espagnes) et nommé pour un an ; l'Égypte, sous les ordres d'un préfet nommé par l'empereur, bénéficiait d'un statut particulier.

1. Voir p. 136 et 141.

La conquête connut sous Trajan (98-117 apr. J.-C.) une accélération notable, préparée par les efforts de Vespasien pour consolider et protéger les frontières de l'empire. Les guerres se succédèrent sous son principat : en Dacie, pour renforcer la frontière danubienne contre les invasions barbares ; en Arabie, contre les Nabatéens qui menaçaient les relations entre l'Égypte et la Judée ; contre les Parthes, pour assurer la protection de la Syrie : désormais l'Euphrate était franchi. Les historiens anciens ont blâmé Trajan d'avoir voulu marcher sur les traces d'Alexandre, ou, plus modestement, sur les pas de César et d'Antoine. Il reviendra à son successeur Hadrien¹, l'empereur voyageur, de consolider les frontières au lieu de poursuivre l'annexion : dès 117 apr. J.-C., les conquêtes orientales de Trajan sont abandonnées ; en 123, une fois la paix conclue avec les Parthes, la frontière de l'empire est marquée par le cours inférieur de l'Euphrate. Il s'agit maintenant de défendre l'empire contre les attaques : d'offensive, la guerre devient défensive. Le « mur d'Hadrien » protège la partie de la (Grande-)Bretagne soumise à Rome contre les Pictes et les Scots ; le long du Rhin et du Danube, le *limes*, ligne fortifiée aux frontières de l'empire, est renforcé de *Colonia Ulpia Trajana* (Xanten) à *Castra Regina* (Regensburg). Des camps fixes et des villes de garnison protègent les Germanies, la Rétie, puis le Norique et la Pannonie : Vetera, Novaesium, Cologne, Bonn, Aix ; des villes se développent sur le Rhin (Mayence, Trèves, Strasbourg) ou dans la vallée du Danube : Augsbourg (*Augusta Vindelicum*), au confluent de la Lech et de la Wertach, Vienne (*Vindobona*) – où Marc Aurèle trouvera la

1. Voir p. 453-461.

mort –, Carnuntum, ou encore Sirmium, au confluent de la Save, qui deviendra résidence impériale. Des signes inquiétants apparaissent un peu partout dans l'immense empire : les bandes d'envahisseurs s'organisent, se regroupent. Les plus redoutables sont les Alamans qui s'installent dans les Champs décumates, périmètre délimité par le Rhin, le Neckar et le haut Danube ; les Francs occupent la rive droite du Rhin inférieur, les Goths descendent du nord. La ligne du Danube, que Marc Aurèle s'était épuisé à défendre, est exposée aux raids des Sarmates.

Dioclétien (284-305), après une crise politique très grave, réorganisa l'empire ébranlé de tous côtés : les Goths attaquaient la Grèce et l'Asie, les Saxons faisaient leur apparition sur les bords de la mer du Nord, les Alamans envahissaient la Gaule et menaçaient l'Italie, les Roxolans et les Sarmates se jetaient sur la Pannonie ; Palmyre faisait sécession ; le roi de Perse Sapor I^{er} (241-272) fit prisonnier l'empereur Valérien et le mit à mort ignominieusement. Dioclétien commença par morceler les provinces qui de quarante-sept passèrent à quatre-vingt-cinq ; il les regroupa en treize diocèses confiés à des vicaires : quatre étaient rattachés à la préfecture d'Orient (Thrace, Asie, Pont-Orient, Égypte), six à la préfecture d'Italie (Macédoine, Dacie, Pannonie, Afrique, Italie, Rome), trois à la préfecture des Gaules (Gaules, Espagnes, Bretagne). Le préfet de la Ville administrait Rome et Ostie ainsi qu'une zone de cent milles (cent cinquante kilomètres) autour de la ville. Pour mieux surveiller l'immense empire, Dioclétien mit en place la tétrarchie, instaurant deux Augustes et deux Césars qui se partageaient l'Orient (Sirmium, Antioche) et l'Occident (Milan, Trèves) ; le système ne lui survécut pas et Constantin rétablit l'unité de l'empire en 324. Le partage du pouvoir

OROSE

<i>Histoires</i>	476
I. Le bonheur de notre époque (début du v ^e siècle apr. J.-C.)	478
II. Prise de Rome par Alaric (24 août 410 apr. J.-C.)	484
<i>Cartes</i>	489
<i>Chronologie générale</i>	496
<i>Bibliographie</i>	502
<i>Glossaire</i>	508
<i>Index</i>	537

Composition Nord Compo
Villeneuve-d'Ascq

N° d'édition : L.01EHPNFG1262.N001
Dépôt légal : mai 2008

ROME

sous le regard des historiens latins

Anthologie

Le regard des historiens latins sur Rome et son empire, parfois sévère, plus souvent admiratif, nous donne la mesure des transformations qui ont permis à une modeste bourgade du Latium de devenir la maîtresse du monde. De Jules César au prêtre Orose, en passant par Salluste, Tite-Live, Tacite, Suétone ou encore Florus, Justin et Ammien Marcellin, tous ont été témoins et parfois acteurs des faits qu'ils rapportent, ou bien héritiers d'une riche tradition dont il ne nous reste que des fragments épars. Leur point de vue reflète les préoccupations de leur époque, au premier rang desquelles l'octroi de la citoyenneté et les problèmes de l'intégration. D'une œuvre à l'autre, reviennent les clichés qui ont marqué la mémoire collective des Romains : l'humiliation des Fourches caudines, la prise de Rome par les Gaulois, l'occupation de l'Italie par les troupes d'Hannibal, l'incendie du Capitole, l'horreur des guerres civiles mais aussi la célébration des triomphes et les cérémonies en l'honneur des dieux. Longtemps favorisée par la Fortune, la Ville a fini par subir l'invasion des hordes barbares. Mais elle doit à ceux qui ont écrit son histoire, outre le sentiment de sa propre grandeur, la reconnaissance de sa mission culturelle et civilisatrice.

Choix de textes, traduction, présentation, notes,
chronologie, bibliographie, glossaire et index
par Annette Flobert

ISBN : 978-2-0807-1262-2



9 782080 712622

www.editions.flammarion.com

Illustration :
Virginie Berthemet
© Flammarion

Catégorie V

Extrait de la publication
GF
Flammarion